

COMMUNE DE CAMPAGNAN

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

Département de l'Hérault

Echelle : 1/5 000 ème

LEGENDE :

ZONAGE

U1 : Secteur urbanisé dense à caractère patrimonial

U2 : Secteur urbanisé mixte à dominante pavillonnaire

U3 : Secteur urbanisé à vocation mixte

UE : Secteur urbanisé destiné à accueillir des équipements et des aménagements publics

2AUa : Zone à urbaniser fermée, secteur des vignes

2AUb : Zone à urbaniser fermée, secteur Est

2AUc : Zone à urbaniser fermée, secteur Nord

A : Zone agricole

N : Zone naturelle

Nt : Secteur destiné à accueillir une activité de restauration (STECAL)

ELEMENTS DE SURZONAGE

Espace soumis à une Orientatios d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Emplacements Réservés

Future voie verte à valoriser et préserver au titre de l'article L.151-38 du code de l'urbanisme

Risques - Article R.151-34 du CU

Protection surfacique de 20m de part et d'autre des cours d'eau au titre de l'article R151-34 du code de l'urbanisme

Secteur impacté par le PPRI Haute Vallée de l'Hérault (Sud)

Zone rouge

Zone bleue

Secteur impacté par l'Atlas des Zones Inondables du bassin versant de l'Hérault

Lit majeur

Lit moyen

Lit mineur

Eléments de patrimoine

Eléments surfaciques inventoriés au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme

Eléments ponctuels inventoriés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Trame verte et bleue

Eléments à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Préservation des zones humides au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Préservation de 5m de part et d'autre des cours d'eau au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

AUTRE ELEMENT CARTOGRAPHIQUE

Actualisation cadastrale

This map displays the urban planning zones and risks for the commune of Campagnan. The map is color-coded according to the legend: U1 (red hatched), U2 (orange), U3 (yellow), UE (green), 2AUa (purple), 2AUb (pink), 2AUc (light pink), A (white), N (light blue), and Nt (brown). The map also shows the future green way (green line), the surface protection of 20m (light blue area), the sector impacted by the PPRI Haute Vallée de l'Hérault (Sud) (red hatched area), the sector impacted by the Atlas des Zones Inondables du bassin versant de l'Hérault (orange hatched area), the elements of heritage (orange and brown dots), the green and blue frame (green and blue lines), and the cadastral update (grey diamond). The map includes a north arrow, a scale bar (0 to 200 m), and a title block with the commune name and scale (1/5 000 ème).

This detailed map shows the urban planning zones and risks for the commune of Campagnan. The map is color-coded according to the legend: U1 (red hatched), U2 (orange), U3 (yellow), UE (green), 2AUa (purple), 2AUb (pink), 2AUc (light pink), A (white), N (light blue), and Nt (brown). The map also shows the future green way (green line), the surface protection of 20m (light blue area), the sector impacted by the PPRI Haute Vallée de l'Hérault (Sud) (red hatched area), the sector impacted by the Atlas des Zones Inondables du bassin versant de l'Hérault (orange hatched area), the elements of heritage (orange and brown dots), the green and blue frame (green and blue lines), and the cadastral update (grey diamond). The map includes a north arrow, a scale bar (0 to 200 m), and a title block with the commune name and scale (1/5 000 ème).